

DÉPARTEMENT DE L'AIN

**MAIRIE DE
01300 PEYRIEU**

☎ 04.79.42.00.14

Fax 04.79.42.00.90

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 16 mars 2018

Le 16 mars 2018, le conseil municipal s'est tenu en mairie sous la présidence de Jean GIREL, Maire.

Absents excusés : Lionel Grostabussiat donne pouvoir à Chantal Lemerre, Stéphane Ravier donne pouvoir à Maurice BETTANT

Présents : les autres membres du Conseil Municipal.

DEMISSION ET SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT

Suite à la démission du 4^{ème} adjoint M. DAMERS en tant qu'adjoint et conseiller municipal, reçue fin Janvier, et acceptée par la sous-préfète en date du 1^{er} mars 2018, le conseil municipal doit se prononcer en faveur du remplacement, ou non, de l'adjoint démissionnaire. En démissionnant, l'adjoint perd ses délégations et ses qualités de référent pour les organismes partenaires de la commune, conformément au code général des collectivités territoriales.

Le maire demande au conseil de voter : après vote à bulletin secret, le conseil vote pour la suppression du poste de 4^{ème} adjoint au conseil municipal, sans remplacement, avec 11 voix pour, et 2 votes blancs.

Suite à cette décision, il sera voté le remplacement de M. DAMERS aux différentes commissions où il avait un poste de délégué titulaire ou une position de référent communal, ce qui est le cas pour la SEMCODA, le SIEA, et la commission d'appel d'offres.

DEMISSION et REMPLACEMENT de M. DAMERS ET Mme GERBIER au sein des commissions communales

Suite aux démissions successives de M. DAMERS et de Mme GERBIER, le conseil municipal doit procéder au remplacement des référents dans les différentes commissions communales et auprès des organismes partenaires de la commune.

Le référent pour l'organisme de la SEMCODA, après élection, est Maurice BETTANT, 1^{er} adjoint.

Au niveau du SIEA, le délégué titulaire est remplacé par Mme Nathalie GRUSELIN, la suppléante est remplacée par M. Laurent ROCHE.

Pour le Syndicat du Haut Rhône (SHR), le titulaire sera désormais M. Jean-Michel FOURNIER, 3^{ème} adjoint.

En ce qui concerne la commission d'appel d'offres, il est prévu par le code général des collectivités territoriales que le remplacement d'un membre titulaire est pourvu par le

suppléant inscrit sur la même liste et venant immédiatement après le dernier titulaire de ladite liste.

Le remplacement définitif d'un membre titulaire n'induit donc pas une nouvelle élection, il s'opère simplement par titularisation du suppléant figurant en première position sur la même liste que le titulaire : Mme GRUSELIN Nathalie devient donc titulaire.

Les commissions étant reconstituées, il restera à avertir les différents partenaires communaux des changements intervenus.

VOTE DES TAXES COMMUNALES

Vu l'état n° 1259 MI portant notification des bases nettes d'imposition des taxes directes locales, afin de préparer le budget primitif 2018, monsieur le Maire expose les conditions dans lesquelles peuvent être fixés les taux des grands impôts locaux.

Il rappelle notamment les taux appliqués l'année dernière et les produits qui en découlent.

Ayant entendu l'exposé du Maire, le Conseil municipal, après vote

De 10 voix pour, 2 contre et 1 abstention,

Décide d'augmenter les taxes communales de 5 % ;

<i>Taxes</i>	<i>Taux année 2017</i>	<i>Taux année 2018</i>
<i>Taxe d'habitation</i>	<i>12.70 %</i>	<i>13.34 %</i>
<i>Taxe sur le Foncier bâti</i>	<i>10.57 %</i>	<i>11.10 %</i>
<i>Taxe sur le Foncier non bâti</i>	<i>39.87 %</i>	<i>41.86 %</i>

PRESENTATION DU PROJET DE LA PARTICIPATION CITOYENNE PAR LA GENDARMERIE DE BELLEY

Le capitaine Maillot a présenté la participation citoyenne au conseil municipal : il s'agit de favoriser un système d'échanges d'information entre la gendarmerie et la commune par le biais de référents communaux. Si le conseil municipal est d'accord pour la mise en place de ce système de participation, une réunion publique sera organisée afin d'en informer les administrés.

PROJET ECOLE

Le déplacement de l'algeco est prévu le 10 avril 2018. Une rencontre est prévue avec M. Cadet pour organiser le déménagement du mobilier et de l'administratif dans l'algeco. L'entreprise Dumas a eu le marché du terrassement pour la création de la plateforme et des longrines béton pour la pose de l'algeco.

Le montant du chantier s'élève à 18 634.56 € TTC. Les travaux de terrassement devraient commencer assez rapidement.

URBANISME :

Le permis FLIPO a été refusé.

La commune a demandé un rendez-vous avec M. Beaufiles afin de discuter des problèmes liés aux eaux pluviales et à l'assainissement, qui subsistent dans le dernier permis de construire déposé, afin de trouver une solution acceptable pour tout le monde.

VOIRIE :

Suite à la réunion du 08 mars 2018 tenue à Culoz, la communauté de communes s'est prononcée pour les travaux programmés en 2018 au sein de la commune.

Seront réalisées les voies communales suivantes :

- VC 27 : chemin sous la vie pour un montant de 43 529,10€ TTC
- VC 21 : impasse du Four pour 20 277.90€ TTC

QUESTIONS DIVERSES

La commission des impôts directs devrait se réunir le 06 avril, nous attendons les pièces nécessaires pour confirmer la date.

Fleurissement : une réunion se tiendra le 23 mars à Belley

La commission loisirs se réunira prochainement pour le site et la bibliothèque.

N°	Délibérations prises par le Conseil municipal
180301	Démission d'un adjoint
180302	Démission et remplacement de P Damers et S Gerbier
180303	Vote des taxes communales

LISTE DES MEMBRES PRESENTS

NOM- Prénom	Signature	Absent ou Pouvoir
Maurice BETTANT		
Yolande CLAPOT		
Yvon CLERC		
Jacky CAPITAN		
Carla FOURNIER		
Jean-Michel FOURNIER		
Jean GIREL		
Lionel GROSTABUSSIAT	Donne pouvoir à Chantal Lemerre	
Nathalie GRUSELIN		
Chantal LEMERRE		
Stéphane RAVIER	Donne pouvoir à Maurice Bettant	
Suzanne REVEILLARD		

Laurent ROCHE		
---------------	--	--